



PRÉFET DE LA DRÔME

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Valence, le 01 décembre 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MANIFESTATIONS CE SAMEDI : LA PRÉFECTURE INTERDIT 2 MANIFESTATIONS ET TOUT RASSEMBLEMENT NON DÉCLARÉ, EN RAISON DES RISQUES DE TROUBLES À L'ORDRE PUBLIC.

Deux manifestations ont été déclarées en lien avec le décès tragique de Thomas Perotto, pour ce samedi 2 décembre 2023 à Valence.

La première, dont le parcours déclaré s'étend de la préfecture au Palais de Justice, est largement relayée par les réseaux d'ultra-droite, laissant présager, par la présence d'individus souhaitant reconduire des actions agressives et des démonstrations de forces, des tensions similaires à celles qui se sont déroulées les 25 et 26 novembre derniers.

La seconde, dont le parcours déclaré, prévoit un départ depuis Valence en direction de Crépol, s'inscrit clairement dans une réaction à la mobilisation des mouvements d'ultra-droite, laissant présager des affrontements idéologiques.

Ces deux manifestations dévoient clairement l'intitulé déclaré d'hommage à Thomas Perotto, et leur concomitance est susceptible de provoquer des troubles importants à l'ordre public. Elles sont donc expressément interdites par arrêtés préfectoraux.

Par ailleurs, en cette période de préparation des fêtes de fin d'année, où les centres-villes connaissent une forte fréquentation, le préfet de la Drôme appelle au calme et à l'apaisement. Les forces de l'ordre sont pleinement mobilisées pour préserver la sécurité de la population et des mesures sont prises pour garantir l'ordre public. Plusieurs arrêtés préfectoraux sont pris en ce sens du vendredi 1/12 à 14h00 au lundi 4/12 à 8h00 :

- interdiction de manifestations et d'attroupements non autorisé sur Valence et Romans/Isère.
- interdiction temporaire du port et du transport d'armes, de munitions et d'objets pouvant constituer une arme par destination, sur tout le département.
- interdiction temporaire de vente et utilisation de mortiers d'artifice, pétards et fusées ainsi que la vente et le transport de produits chimiques inflammable et explosifs, sur tout le département.

Cabinet du Préfet

Service départemental de la communication interministérielle

Tel : 07 85 77 63 10 – 06 77 18 96 78

Mél : pref-communication@drome.gouv.fr



Préfet de la Drôme



@Prefet26